

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>17 894-D</b>		<b>DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300824</b>	Date de révision	<b>02.07.2012</b>
Version	<b>1</b>	Date d'impression	<b>28.02.2013</b>
Numéro de la matière	<b>1061215</b>	Page	Page 1 of 10

## 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### Identificateur de produit

Numéro de la matière : **1061215**

Nom commercial : **17 894-D**  
DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtement céramique destiné à subir un traitement thermique sur le verre et la céramique.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ferro Spain, S.A.  
Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5  
12550 Almazora (Castellón)

Téléphone : +34964504450  
Téléfax : +34964504421  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : gestion.msds@ferro.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Numéro local : +(33)-975181407  
CHEMTREC Numéro International : 1-703-527-3887 appelez gratuitement

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>17 894-D</b>		<b>DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300824</b>	Date de révision	<b>02.07.2012</b>
Version	<b>1</b>	Date d'impression	<b>28.02.2013</b>
Numéro de la matière	<b>1061215</b>	Page	Page 2 of 10

---

### 3. Composition/ informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Remarques : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1272/2008 or 67/548/EEC

---

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>17 894-D</b>		<b>DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300824</b>	Date de révision	<b>02.07.2012</b>
Version	<b>1</b>	Date d'impression	<b>28.02.2013</b>
Numéro de la matière	<b>1061215</b>	Page	Page 3 of 10

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

: Éviter la formation de poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>17 894-D</b>		<b>DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300824</b>	Date de révision	<b>02.07.2012</b>
Version	<b>1</b>	Date d'impression	<b>28.02.2013</b>
Numéro de la matière	<b>1061215</b>	Page	Page 4 of 10

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.  
Pas de matières à signaler spécialement.
- Autres données : Conserver dans un endroit sec.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

17 894-D		DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300824	Date de révision	02.07.2012
Version	1	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1061215	Page	Page 5 of 10

Protection des mains	: En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Protection des yeux	: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	: Vêtement de protection
Mesures d'hygiène	: Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Mesures de protection	: Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux	: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
-------------------	---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: poudre
Couleur	: rouge
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: non applicable
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: non applicable
Point d'éclair	: , non applicable
Taux d'évaporation	: non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

17 894-D		DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300824	Date de révision	02.07.2012
Version	1	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1061215	Page	Page 6 of 10

Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: non applicable
Propriétés explosives	: donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Masse volumique apparente	: donnée non disponible
---------------------------	-------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Information supplémentaire: Pas de dangers particuliers à signaler.
-----------------------	---

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	: donnée non disponible
---------------------	-------------------------

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter	: donnée non disponible
-------------------	-------------------------

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: Stable dans des conditions normales.
-------------------------------------	--

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale	: donnée non disponible
-------------------------------	-------------------------

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

17 894-D		DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300824	Date de révision	02.07.2012
Version	1	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1061215	Page	Page 7 of 10

Toxicité aiguë par inhalation	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	donnée non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	donnée non disponible
Information supplémentaire	:	donnée non disponible

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

#### Produit:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

17 894-D		DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG	
Spécification du produit	RS_FP_300824	Date de révision	02.07.2012
Version	1	Date d'impression	28.02.2013
Numéro de la matière	1061215	Page	Page 8 of 10

Evaluation : non applicable

## 12.6 Autres effets néfastes

### Produit:

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible, Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

#### ADR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

#### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

#### ADR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

#### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Marchandise non dangereuse

#### IMDG

Marchandise non dangereuse

#### IATA

Marchandise non dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

#### ADR

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>17 894-D</b>		<b>DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300824</b>	Date de révision	<b>02.07.2012</b>
Version	<b>1</b>	Date d'impression	<b>28.02.2013</b>
Numéro de la matière	<b>1061215</b>	Page	Page 9 of 10

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement****ADR**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Type de bateau : N/A

Catégorie de pollution : N/A

**15. Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

EU SVHC - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003  
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Maladies Professionnelles (R. 461-3 du code de la sécurité sociale, France) : N/A: non applicable

**État actuel de notification**

REACH : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
CH INV : La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse  
US.TSCA : Dans l'inventaire TSCA  
DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

<b>17 894-D</b>		<b>DSDC 17 894-D Deco Color DRM2.5KG</b>	
Spécification du produit	<b>RS_FP_300824</b>	Date de révision	<b>02.07.2012</b>
Version	<b>1</b>	Date d'impression	<b>28.02.2013</b>
Numéro de la matière	<b>1061215</b>	Page	Page 10 of 10

	canadienne LIS.
AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas inscrit dans l'inventaire
ISHL	: N'est pas inscrit dans l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

## 16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.